

Zeitschrift: Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali

Band: 53 (2006)

Heft: 2

Artikel: Un petit pays de grand renom

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-370329>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE LIECHTENSTEIN – LIEU DE LA 52^e ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DE L'UNION SUISSE POUR LA PROTECTION CIVILE (USPC)

Un petit pays de grand renom

mhs. Tout le monde a entendu parler de la Principauté du Liechtenstein. Peu nombreux sont cependant ceux qui connaissent vraiment ce petit Etat limitrophe de la Suisse, situé tout à l'est de notre pays mais au cœur de l'Europe. Riche de beautés naturelles, doté de particularités politiques et d'une histoire intéressante, l'Etat du Liechtenstein est l'une des rares monarchies constitutionnelles héréditaires encore en place. C'est à Balzers, le 13 mai, que se tiendra cette année l'Assemblée des délégués de l'USPC. Il est donc temps de faire plus ample connaissance avec notre voisin, bien que la place dont nous disposons ici soit limitée et implique des choix personnels.

Le Liechtenstein, le «petit pays» comme le nomment volontiers ses habitants, s'étend sur 160 km² entre l'Autriche et la Suisse. On l'atteint par le rail ou la route, en longeant la vallée saint-galloise du Rhin. Les bus qui desservent les localités du pays offrent de bonnes liaisons avec le réseau ferroviaire, notamment aux gares de Sargans, Buchs et Feldkirch. Pour qui préfère l'avion, l'aéroport d'Altenrhein est proche et d'accès facile par l'autoroute.

On ne va toutefois pas loin sans prendre la voiture ou le bus. Mais de nos jours et sur une superficie de 24 km de long sur 12 de large, les déplacements par la route sont aisés. Arriver par bateau est par contre plus difficile, à moins de disposer d'un canot de rafting. Aujourd'hui dompté, le Rhin n'en a pas moins laissé son empreinte dans la géographie du pays et – jusqu'au moment de la correction de ses eaux – dans le profil de l'habitat.

Le pays et ses habitants

Les quelque 35 000 habitants, dont plus de 30 % sont étrangers, résident principalement dans les localités de Balzers, Schaan, Triesen et Vaduz, la capitale. Emblème de cette dernière et de la principauté, le château de Vaduz est depuis 1938 le siège de la famille princière. Il est bâti sur une forteresse moyenâgeuse agrandie au 16^e et au 17^e siècle, restaurée au siècle dernier et finalement réaménagée par le prince Franz Josef.

L'histoire du Liechtenstein commence cependant bien plus tôt, au 5^e siècle av. J.-C. La contrée était alors peuplée principalement de Rhètes, bien que l'on y retrouve une influence celte venue de l'Ouest. Les Romains soumièrent la Rhétie vers l'an 15 av. J.-C.,

en firent une province et commencèrent à construire sur la rive droite du Rhin la route militaire qui, du col du Splügen, rejoint Bregenz en passant par Coire et le col du Luziensteig. Les patois locaux et le latin se fondirent à cette époque en un dialecte rhéto-roman.

En 842, un cadastre royal (intitulé *Rätisches Urbar*) mentionne pour la première fois des localités sises dans l'actuel Liechtenstein, telles Balzers, Eschen et Schaan.

La naissance d'un pays

En 1342, dans les turbulences d'une fin de Moyen Age marquée de conflits et de partages successoraux réitérés, naît le comté de Vaduz. Celui-ci appartient aux comtes de Werdenberg qui, 37 ans plus tard, obtiennent du roi Wenceslas la juridiction sur leurs terres et, en 1396, l'acte d'immédiateté im-

périale. Les bases de la souveraineté politique du pays étaient jetées.

A l'extinction de la lignée des Werdenberg-Vaduz, le pays connut plusieurs changements de suzerain et ne fut pas épargné des conflits – guerre d'indépendance de l'Appenzell, guerres de Zurich et de Souabe. Au terme des hostilités, le Rhin servit définitivement de frontière entre la Confédération et le Reich. Les terres de l'actuel Liechtenstein restèrent à l'écart des intérêts stratégiques européens. Le 17^e siècle, meurtri par la guerre de Trente Ans, la peste et les chasses aux sorcières, est l'une des pages les plus sombres de l'histoire.

En 1608, les Liechtenstein (dynastie qui tire son nom du château de Liechtenstein en Autriche) furent élevés à la dignité princière. Ils cherchèrent dès lors à acquérir un territoire en possession immédiate de l'Empire,

Bendern: Schwurplatz.





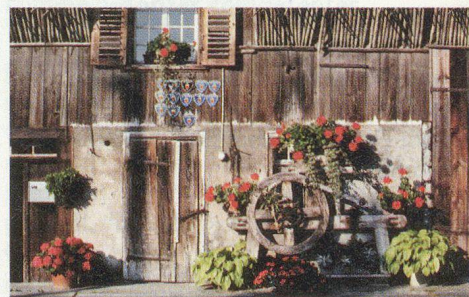
La chapelle de Mamerten à Triesen.



Le musée national à Vaduz.



Pfälzerhütte.



Ruggell: ancienne ferme.



Vaduz: Rotes Haus.



Vaduz: Mitteldorf.



Malbun: Saas See.

qui leur permettrait d'accéder au Conseil des princes du Saint-Empire. Ils achetèrent les seigneuries de Schellenberg et de Vaduz, devenues entre-temps propriété des comtes de Hohenems. Les princes de Liechtenstein continuèrent cependant de résider à Vienne, centre de pouvoir plus proche de leurs vastes domaines en Basse-Autriche, Bohême et Moravie. A l'issue des guerres napoléoniennes, le Liechtenstein sera au Congrès de Vienne le seul petit Etat allemand jouissant de l'indépendance.

L'édification d'un Etat moderne

Le Liechtenstein se trouvait dans une situation d'isolement économique. L'industrie ne pouvait se développer, l'agriculture ancestrale des petites exploitations rurales restait improductive. L'impulsion nécessaire à l'ouverture économique sera donnée par le traité d'union douanière avec l'Autriche-Hongrie (en vigueur de 1852 à 1919), suivi de l'accord d'union douanière avec la Suisse, signé en 1923, après la Première Guerre mondiale.

La période de l'entre-deux-guerres a connu des heures noires: le débordement du Rhin, qui inonda plus de la moitié de la plaine, la banqueroute de la Caisse d'épargne et la crise économique. Les chantiers nationaux ouverts pour les chômeurs permirent néanmoins de réaliser l'ouvrage du siècle, le Binnenkanal qui draine la plaine.

Créées durant la Seconde Guerre mondiale déjà, des exploitations industrielles profitèrent ensuite de l'essor économique d'après-guerre. Loin d'en rester là, l'économie liechtensteinoise s'est dès lors diversifiée de manière extraordinaire: l'industrie, l'artisanat et en particulier les prestataires de services financiers sont aujourd'hui compétitifs sur le marché mondial.

Les attraits du pays

Ce que les Suisses trouvent d'emblée agréable ou commode au Liechtenstein, c'est – surtout pour les germanophones – le dialecte parlé dans la principauté, et la monnaie officielle du pays, soit le franc suisse.

A noter aussi la plus haute montagne du «petit pays», le Grauspitz qui culmine à 2599 m. A ce propos, il n'est pas rare que les as du ski liechtensteinois coiffent les Suisses au poteau et que, dans les équipes d'entraînement, on célèbre alors volontiers leurs exploits comme «quasiment suisses».

Après un peu de sport pour la santé et la ligne, laissons-nous tenter par une gastronomie aux multiples facettes, qui fait une large place aux spécialités des pays environnants. Entrer dans le détail des innombrables manifestations culturelles, muséologiques, musicales, théâtrales et d'art plastique dépasserait toutefois le cadre de ce bref aperçu. Il ne nous reste qu'à vous recommander une prochaine visite sur place... par exemple à l'occasion de votre participation à l'Assemblée des délégués de l'USPC. □

EN VISITE CHEZ LES VOISINS

AD de l'USPC le 13 mai au Liechtenstein

JM. Les rapports entre l'Union suisse pour la protection civile (USPC) et l'Office de la protection civile et de l'approvisionnement du pays de la Principauté du Liechtenstein sont amicaux depuis toujours. Alfred Vogt, chef de l'office, est aussi actif au sein du Comité directeur de l'USPC. Sur invitation de la protection civile du Liechtenstein, l'USPC tiendra sa 52^e assemblée ordinaire des délégués le 13 mai 2006 à Balzers, au Liechtenstein. L'après-midi sera consacré à la visite des anciennes mines de fer du Gonzen, à Sargans SG. Nous invitons cordialement tous les membres de l'USPC, ainsi que d'autres personnes intéressées, à prendre part à cette AD.

Le programme varié de l'AD se présente comme suit:

Lieu:	FL-9496 Balzers, Centre communal, Fürstenstrasse 50
dès 8 h 45	Café et croissants
9 h 45	Salutations de bienvenue de la part de l'USPC Paroles de bienvenue des autorités de la Principauté du Liechtenstein Ouverture de l'Assemblée des délégués par le président central de l'USPC, Walter Donzé, conseiller national Salutations du directeur de l'Office fédéral de la protection de la population, Willi Scholl Affaires statutaires
11 h	Conférence d'Emanuel Banzer, ing. dipl. de l'EPFZ et chef de la division «Eboulements», sur les dangers naturels au Liechtenstein et la cartographie de ces menaces
11 h 30	Apéritif et repas de midi
13 h 30	Déplacement en bus spécial pour la visite des anciennes mines de fer du Gonzen, à Sargans
16 h 30	Clôture officielle de l'Assemblée des délégués

Nous nous réjouissons de vous voir nombreux à notre assemblée annuelle! C'est volontiers que nous vous adresserons le programme ainsi que le formulaire d'inscription. Nous recommandons aux participants qui n'habitent pas la Suisse orientale de faire le voyage déjà vendredi.

Union suisse pour la protection civile
Case postale 8272, 3001 Berne, téléphone 031 381 65 81, fax 031 382 21 02
E-mail: szsv-uspc@bluewin.ch

Séminaire d'automne de l'USPC le 21 octobre

JM. Cette année, la traditionnelle rencontre de formation continue organisée par l'Union suisse pour la protection civile se tiendra le samedi 21 octobre, au Centre fédéral d'instruction de Schwarzenburg. La journée se déroulera cette année en collaboration avec l'Association suisse des organisations de protection civile. Le séminaire aura pour thème le système de protection de la population tel qu'il a été mis à l'épreuve dans la pratique. Veuillez d'ores et déjà en retenir la date. De plus amples informations seront données en temps utile dans cette revue. □